

25c.

Journal du Lot

25c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 54 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —)	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La Situation

Les neutralités tremblantes et complaisantes préparent les nations asservies !

Sur la conception que le Reich se fait de la neutralité et qu'il essaye d'imposer par la terreur, une controverse vient de s'élever entre *La Frankfurter Zeitung*, journal boche, et *L'Osservatore Romano*, organe officieux du Vatican. Il est intéressant d'entendre le loup plaider sa cause contre l'agneau et s'efforcer de donner à ses crimes de sang une justification de droit.

Aux neutres qui résistent avec peine aux entreprises des Allemands pour s'en faire des complices dans l'œuvre de domination qui les menace à échéance retardée, *La Frankfurter Zeitung* prétend établir d'abord ce principe que la guerre totale impose aux non-belligérants ce qu'elle appelle une neutralité totale.

D'où il résulte que la propagande étant une arme de guerre, tout ce qui participe à l'action de propagande chez les neutres comme chez l'ennemi doit être traité comme arme de guerre. Par conséquent, interdiction aux neutres de formuler une opinion quelconque sur la guerre, sur les causes de la guerre, sur les responsabilités de la guerre, sur la manière dont elle est conduite et sur les chances de victoire des belligérants.

Si l'on peut admettre, à la rigueur, qu'une personnalité neutre se permette dans une conversation privée de manifester son avis individuel, cela est inadmissible dès qu'il s'agit d'une manifestation par la voie de la presse. Celle-ci peut avoir une influence sur les esprits et elle engage la responsabilité de l'Etat qui la laisse se produire et qui sort ainsi de la neutralité.

Rétenons cette concession. Les Allemands veulent bien encore permettre à un neutre de dire ce qu'il pense dans le privé. C'est gentil et les neutres doivent être reconnaissants au Reich de la liberté grande qu'il leur laisse.

Quant à la presse, elle doit se taire et tenir incognito la pensée qu'elle a le droit d'avoir, pourvu qu'elle n'en souffle mot. Dès qu'elle laisse entrevoir une idée touchant les événements ou les responsabilités ou les suites du conflit, elle prend parti, elle viole la neutralité et expose son pays à toutes les conséquences de cette attitude.

« La presse neutre », écrit le journal boche « soutient et facilite la propagande de nos ennemis, quand elle leur emprunte des faits, des nouvelles et des jugements et qu'elle énonce ouvertement des critiques morales et politiques. »

Autrement dit, la presse neutre est invitée à se taire, si elle ne veut pas exposer son pays à un sort dont elle a plusieurs exemples sous les yeux !

Une telle arrogance a quelque chose d'inouï. Hitler ne prétend pas seulement commander ceux qui lui sont directement soumis, mais aussi ceux qui sont encore hors de sa tyrannie. Et, en attendant, il prétend leur interdire un jugement quelconque sur ce qu'il dit et ce qu'il fait.

Sauf, bien entendu, s'il s'agit d'applaudir et d'admirer.

Vous pensez bien que dans ce cas, il n'estimerait pas qu'il y ait violation de la neutralité.

Pourquoi réclame-t-il en effet ? Est-ce parce que la presse neutre énonce des opinions ?

Non. Mais parce que ces opinions ne sont pas favorables aux Allemands. Et cette théorie à propos de la presse est la même qu'ils mettent en pratique pour la conduite de la guerre sur mer et, par exemple, pour la protection des eaux territoriales de la Norvège.

Ces eaux doivent être, disent-ils, respectées par les belligérants. Bien. Seulement eux s'en servent chaque jour pour y faire naviguer leurs bateaux qui transportent du minerai de fer et du matériel de guerre. Ce faisant, ils prétendent ne pas violer la neutralité norvégienne et s'indi-

gneraient si le gouvernement norvégien voulait les en empêcher — ce qu'il n'a aucune intention de faire.

Mais que les navires alliés entrent dans ces eaux sacrées pour arrêter les bateaux allemands qui y circulent... Oh ! alors, c'est un abominable abus de la force, c'est une cynique violation de la neutralité. Et, en laissant s'accomplir de tels forfaits, le gouvernement norvégien se rend coupable d'un crime qui mérite d'être puni !

Toujours mêmes principes : droit de la force. Et toujours même but : domination totale.

La neutralité consiste pour les Etats à se tenir loin du conflit, à ne favoriser ni l'un ni l'autre des combattants. Il n'y a rien à réclamer de plus !

Mais que les citoyens de ces pays soient condamnés au silence, qu'il leur soit défendu d'avoir une opinion et de l'exprimer, jamais encore on n'avait émis une pareille prétention.

Cette tactique, fait remarquer un journal hollandais, qui consiste à museler la presse des petits Etats neutres par la menace et à lui imposer plus ou moins directement les slogans de la propagande allemande, cette tactique qui a déjà trouvé son explication en Tchecoslovaquie et en Pologne, on essaye aujourd'hui de l'appliquer aux autres.

Et ce n'est pas un sort à les rendre jaloux.

Les neutralités tremblantes et complaisantes préparent les nations asservies !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Citations

C'est en lisant les citations publiées au Journal Officiel qu'on rejoint, lorsqu'on n'y est pas mêlé, la réalité de la guerre, « à l'Ouest, rien de nouveau ! »

Ce titre, qu'un écrivain allemand rendu célèbre, a trouvé sa réplique dans cette guerre avec : « Rien à signaler », ou : « Activité réduite des éléments de contact. » Mais ce « rien » et cette « activité réduite » c'est beaucoup parfois pour ceux qui le créent. Il n'est, pour s'en convaincre, que de lire certains réels du front, ceux, notamment, que M. Alexandre Arnoux publie dans la Revue de Paris, l'auteur du Cabaret, d'Indice 33 et fait « l'autre guerre. Il y a forgé son talent et en a remporté cette simplicité sobre et vraie qu'une époque moins dilétante que notre après-guerre eût appréciée comme un grandeur. Un style exigeant, une observation qui ne triche pas ont retrouvé, avec la nouvelle épreuve, l'élément qui les avait formés. Ces nuits de veille où tout bruit s'amplifie, cette atmosphère de chasse humaine, ces luttes de l'homme avec l'eau, la boue, l'ombre et le silence, ces dangers réels enfin, ce n'est pas le communiqué ni ses commentaires qui nous les font connaître, mais un récit où le talent interprète la réalité ; et les citations où le courage se résume en quelques traits essentiels.

Elles méritent d'être publiées en bonne place dans nos journaux, ces citations : elles apportent à ceux qui ne se battent pas cette odeur d'héroïsme qui manque à notre vie civile. Lisez plutôt : « Gras (Pierre-Arthur), chasseur d'un courage exemplaire, volontaire pour les missions dangereuses. A participé à un coup de main à l'intérieur des lignes ennemies. S'est jeté l'un des premiers sur l'ennemi, a combattu au corps à corps avec un absolu mépris du danger jusqu'au moment où il a été atteint à la tête par l'explosion d'une grenade. Malgré la gravité de sa blessure, n'a proféré aucune plainte, faisant preuve jusqu'au bout de la plus grande énergie et d'un haut sentiment du devoir. » Et cette autre : « Hammar ben Bouchta, soldat ; volontaire pour un coup de main dans des conditions particulièrement difficiles, s'est dévoué sous le feu de l'ennemi pour repasser plusieurs fois à la nage une rivière en crue. Par la pose d'un cordage, a permis le repli de ses camarades et sauvé la vie à beaucoup d'entre eux... »

Il y en a comme cela des colonnes. J'ai pris ces deux-là au hasard, accolant à dessein cependant le nom d'un indigène à un nom français presque banal. Mais le courage unifie les origines et crée cette communauté de l'armée dont l'éducation, seule, suffit déjà à fortifier les âmes.

GUERMANTES.

Informations

Les ambassadeurs de France

On annonce que M. André François-Poncet, ambassadeur de France, se rendra prochainement à Paris pour s'entretenir avec M. Paul Reynaud, président du Conseil, ministre des affaires étrangères. La nouvelle est exacte. M. Paul Reynaud devant entrer en conversations dans les prochains jours avec les ambassadeurs de France dans les principales capitales européennes, en premier lieu avec les ambassadeurs de France à Rome et à Bruxelles.

Les mutins du « Winnipeg » sont acquittés

Après les plaidoiries des avocats qui réclament l'acquiescement des prévenus, lecture du jugement est donnée, aux termes duquel les délits reprochés aux prévenus ne paraissent pas suffisamment établis, le tribunal maritime les relaxe tous des fins de la poursuite.

L'ambassadeur de Russie est relevé de ses fonctions

L'agence Tass annonce que M. Souritz n'étant plus considéré par le Gouvernement français comme « persona grata » est libéré de ses fonctions d'ambassadeur de l'U.R.S.S. en France.

M. Souritz, ambassadeur des Soviets en France, avait remis au télégraphe un télégramme pour être envoyé à Moscou au nom de Staline, à l'occasion de la conclusion du traité de paix entre l'U.R.S.S. et la Finlande.

Dans ce télégramme, on lisait : « Grâce à la sagesse du gouvernement soviétique et grâce à notre vaillante armée rouge, les plans des fauteurs de guerre anglais et français (ces quatre derniers mots sont soulignés) qui s'efforcèrent d'attiser un foyer de guerre au nord-est de l'Europe, ont essuyé de nouveau un échec. »

Ce télégramme fut interdit par la censure et le gouvernement français, a, en même temps, exprimé le désir que M. Souritz soit rappelé par le gouvernement soviétique.

Relations anglo-russes

On confirme, dans les milieux soviétiques et dans les milieux diplomatiques de Londres, que M. Maisky a rendu visite à lord Halifax. C'est la première conversation que l'ambassadeur ait eue avec le secrétaire d'Etat depuis trois mois.

Il ne semble pas que la conversation ait seulement porté sur l'arrondissement de deux vapeurs soviétiques par la flotte britannique. Il apparaît, au contraire, que M. Maisky a, une fois de plus, abordé, cette fois avec le secrétaire d'Etat lui-même, la question plus générale des relations anglo-soviétiques.

L'Equateur et les belligérants

Un décret prohibe l'entrée des sous-marins militaires et commerciaux des pays belligérants d'Europe dans les eaux territoriales de l'Equateur. On ne leur permettra l'entrée dans les ports équatoriens que dans le cas de nécessité absolue, telle que l'état de la mer, le besoin de réparations urgentes ou toute autre raison présentant un caractère humanitaire.

Route aérienne Scandinavie-Amérique

Une dépêche particulière de New-York au « Berlingske Tidende » annonce qu'à partir du mois de mai, sera ouverte une route aérienne Scandinavie-Amérique, avec point terminus à Bergen.

Cette ligne fonctionnera une fois par mois jusqu'en 1942 et ensuite une fois par semaine.

Autant qu'on puisse le comprendre, il s'agirait d'une route postale aérienne.

Au sujet de l'accord germano-italo-russe

Toute la presse du matin estime, d'après les comptes rendus parvenus de Berlin en pays neutres, que les plans de Hitler, qui visent à un rapprochement italo-russe sur la base d'une garantie tripartite du statu quo balkanique, ne vont pas pour le mieux.

Le correspondant du « Daily Express » à Amsterdam constate que pour la première fois depuis l'entrevue du Brenner, le radio russe a, mercredi soir, l'Italie, qu'elle a accusée de pratiquer une « politique agressive contrastant avec la politique pacifique de la Russie ».

Mesures financières en Allemagne

Un décret du ministre du Reich pour les finances, reporté à la date du 1^{er} avril les mesures prises précédemment, pour réduire la circulation monétaire et qui autoriseraient les entreprises à payer 40 pour 100 de leurs factures de livraisons au moyen de soi-disant bons d'impôts.

Cette mesure annoncée par le « Frankfurter Zeitung » doit être interprétée comme un pas de plus vers l'inflation camouflée, qui a dévalué sur le marché international le mark à plus des quatre cinquièmes de sa valeur.

Réarmement de la Suède

Un département de munitions fonctionnera incessamment en Suède. Il ne dépendra pas d'un ministère spécial, mais du gouvernement. Sa compétence s'étendra à la fabrication, ainsi qu'à l'acquisition de munitions, conformément aux demandes présentées par les ministres intéressés.

Sept avions boches abattus

La journée de mercredi a été pour la R.A.F. une des plus brillantes depuis le début de la guerre.

En moins de cinq heures, cinq avions ennemis, au moins, ont été abattus, et deux autres sont supposés avoir subi le même sort.

Un seul avion anglais, un appareil de chasse du type Hurricane, a été abattu.

Communiqué officiel

N° 414. — Activité des deux artilleries dans la région à l'ouest des Vosges.

N° 415. — Rien à signaler.

EN PEU DE MOTS...

— Pour parer à la fabrication de faux billets par l'Allemagne, la Banque d'Angleterre émet des billets d'un modèle nouveau.

— A Parkow, faubourg de Berlin, un incendie montre à éclat dans les usines d'électricité Bergmann travaillant pour l'armée. De grandes quantités d'explosifs et de matières inflammables étaient entreposées dans l'usine. Les dégâts sont considérables.

— L'écrivain polonais Przerwa Tamajewski, auteur de nombreux romans connus et appréciés, a été découvert mort de faim, dans une rue de Varsovie.

— Sir Andrew Duncan, président du Board of Trade, doit se rendre à Paris pour s'entretenir avec M. Rollin, ministre du Commerce, au sujet du développement et de l'application des récents accords économiques franco-britanniques.

— La famille Landour, de Vieux-Boucau (Landes), compte actuellement 8 enfants sous les drapeaux. Bien rares sont, croyons-nous, les familles qui comptent 8 enfants à la fois sous les drapeaux.

NOS ÉCHOS

Geste d'un instituteur tunisien.

Un instituteur musulman d'une école franco-arabe de Tunisie distrait tous les mois de son traitement une somme de cent francs en faveur de la Défense Nationale, et il a promis de continuer jusqu'à la victoire.

En annonçant sa décision, ce fonctionnaire écrivait : « La voix de la France donne confiance à des millions d'opprimés... Je suis pieux et dans toutes mes prières quotidiennes je formule des vœux pour la prochaine victoire de la France et de ses alliés. »

L'équipe de relève.

M. Vernon Bartlett, le correspondant diplomatique anglais, qui vient de faire un voyage en France à la suite des soldats de la Ligne Maginot et admiré leur « moral superbe », il a vu aussi, dans les campagnes les fermes et les labours où la femme soigne les bêtes et mène la charrue, pendant que l'homme est aux armées. Revenu à Londres, M. Vernon Bartlett, a raconté ses impressions aux millions d'auditeurs de la B.B.C. et, faisant allusion aux mesures prises par le Gouvernement français pour rappeler à l'intérieur un certain nombre de travailleurs des champs et des usines, il déclara que ces mesures seraient facilitées par l'étroite coopération établie entre les deux pays car, dit-il, « partout où un Français est libéré pour sauver la prospérité de sa ferme, c'est qu'un Anglais a pris sa place ».

Aussi, M. Bartlett a-t-il demandé que l'on expédit le plus tôt possible les recrues britanniques en France pour y compléter leur entraînement. Cette idée a déjà fait l'objet de nombreuses discussions dans la presse anglaise de ces dernières semaines.

La dernière bataille.

A l'issue d'un déjeuner où il était l'invité d'honneur de l'Association de la Presse Etrangère à Londres, M. Anthony Eden, Secrétaire d'Etat aux Dominions, a pris la parole et s'est adressé en particulier aux représentants des pays neutres : « La seule chose que je voudrais voir sans parti-pris et de croire que dans cette lutte, finalement engagée et bien à contre-courant, nous sommes fermement décidés à ne pas lâcher avant d'avoir obtenu la victoire. Si quelqu'un pouvait se faire la moindre illusion à cet égard, ce serait une grande erreur. Nous savons que l'avenir de la civilisation tout entière dépend de l'issue de la lutte et nous savons aussi que dans cette guerre, comme dans toutes les autres, c'est la dernière bataille qui décide de la victoire. »

LE LISEUR.

Chronique du Lot

L'AFFECTATION DES MILITAIRES DE LA 2^e RÉSERVE

Le ministère de la Défense Nationale et de la Guerre communique :

Un certain nombre d'informations parues récemment dans la presse semblent de nature à provoquer des interprétations inexactes au sujet des mesures prescrites pour le reclassement des militaires des réserves. Ce reclassement, actuellement en cours d'exécution, s'effectue en conformité avec les dispositions de l'article premier du décret du 27 septembre 1939, aux termes duquel les militaires de la deuxième réserve doivent être affectés dans des formations du territoire, à l'exception de ceux appartenant ou rattachés à la classe 1919, qui seront maintenus jusqu'à nouvel ordre dans les emplois qu'ils occupent aux armées et de ceux utilisés dans les corps spéciaux (Trésor, télégraphie militaire, électriciens, chemins de fer de campagne, eaux et forêts et douane).

Dans ces conditions, les militaires des classes 1915 à 1918 incluse, actuellement encore affectés dans les formations des armées, seront versés, en principe, avant le 15 avril prochain, dans des formations du territoire stationnées selon les cas, soit dans la zone de l'intérieur, soit dans la zone des armées.

Il bénéficieront, en conséquence, à partir de ce moment, de tous les avantages concédés aux réservistes de ces formations.

DECLARATION D'IMPOTS

En vertu d'un décret-loi du 22 février 1940, les délais prévus pour la production des déclarations relatives aux impôts sur les revenus se trouvent étendus :

1. Jusqu'au 31 mars pour la généralité des contribuables.

2. Jusqu'au 30 avril pour les commerçants et industriels qui ont clos leur exercice comptable dans le courant de décembre 1939.

3. Jusqu'au 30 juin pour les contribuables mobilisés.

A moins qu'ils n'appartiennent à la deuxième ou troisième catégorie ci-dessus, les contribuables auront donc à produire leurs déclarations le 31 mars au plus tard. Toutefois, ce jour étant un dimanche, les déclarations pourront encore être reçues le lundi 1^{er} avril.

Des formules imprimées sont mises gratuitement à la disposition des intéressés dans les mairies, dans les bureaux des perceptions, de recettes des finances et des trésoreries générales, ainsi que dans les bureaux des contrôles et des directions des contributions directes.

Cartes de priorité pour les futurs mamans

Le « Journal Officiel » publie un décret du ministère de la Santé publique prescrivant que toute femme enceinte peut demander la délivrance d'une attestation médicale de maternité, quatre mois au plus tard avant la date présumée de l'accouchement.

L'attestation médicale de maternité constitue un laissez-passer qui donne notamment un droit de priorité dans les divers moyens de transport publics et pour l'accès à tous les services en relation directe avec le public.

Le site de Saint-Cirq-Lapopie vient d'être classé

Par arrêté ministériel du 23 janvier, les immeubles nus ou bâtis situés sur le territoire de la commune de Saint-Cirq-Lapopie (Lot), figurant au plan cadastral sous les numéros 54, 55, 82, 83, 98, 576, 605, 609, 610, 611, 612, 613, 615 à 628, 630, 631, 632, 634, 635, 653, 654, 772 à 781, 784 à 793, 795, 796, 797, 799 à 818, 820 à 827, 829 à 836, 839 à 849, 851, 852, 855 à 858, 861, 863 à 866, 869 à 885, 888 à 893, 896 à 900, 903, 905, 906, 908, 909, 911, 915 à 922, 926 à 929, 935, 936, 938 à 953, 956, 957, 958, 968, 969, 977, 968, 969, 972, 973, 975 à 986, 988 à 991, 993 à 997, 999 à 1002, 1004 à 1011, 1013 à 1022, 1024 à 1029, 1034 à 1038, 1040 à 1045, 1049, 1051, 1052 à 1063, 1065, 1066, 1067, 1071, 1072, 1074, 1075, 1230, 1231, 1233, 1234, 1235, 1242 à 1258, 1285 à 1288, 1290 à 1294, 1298, sont classés parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. En ce qui concerne les immeubles bâtis, le classement ne s'applique qu'aux murs, façades et toitures.

Le présent arrêté sera notifié au préfet du département du Lot, au maire de Saint-Cirq-Lapopie et aux propriétaires intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Il sera transcrit au bureau des hypothèques de la situation du site classé.

Conservation des Hypothèques

Parmi les candidates admises au concours pour l'accès des dames employées d'Hypothèques au grade de commis, nous relevons avec plaisir le nom de Mlle Chappou, dame employée au bureau des Hypothèques de Cahors. Félicitations.

CAHORS

A CEUX QUI OCCUPENT DES ÉTRANGERS

Depuis quelque temps, comme on le sait, résident dans nos régions de nombreux étrangers qui, la plupart, trouvent à s'embaucher dans les divers métiers qu'ils exercent.

Mais l'identité de beaucoup d'entre eux, c'est un fait reconnu, est ignorée par ceux-là même qui les occupent. C'est un grave tort, car parmi ces étrangers il peut s'en trouver qui échappent aux services de police qui les recherchent.

Les exemples sont trop nombreux. Or, il ne devrait pas y en avoir, si les employeurs exigeaient que les étrangers qu'ils embauchent fussent munis du permis de circulation, du visa de départ, délivrés par les services compétents.

Aussi bien, le Commissaire de police de Cahors croit devoir rappeler aux employeurs qu'ils ne doivent occuper aucun étranger sans s'être assurés qu'il est en situation administrative régulière. Faute de quoi, ils s'exposent à des poursuites correctionnelles.

En vérité, ce qu'on demande aux employeurs, n'est pas excessif, car, après tout, c'est même pour eux, par rapport à la question de prudence, voire de sécurité, L. B.

RENCONTRE D'AUTOS

Jeudi soir, vers 17 heures, une collision s'est produite entre l'auto conduite par M. le docteur Calvet et une auto conduite par M. de Guénin, professeur au grand Lycée de Marseille.

L'accident s'est produit à Cabessut, au carrefour de la rue des Jacobins et de la route de Villefranche.

M. de Guénin se dirigeait vers Villefranche et M. le docteur Calvet rentrait à Cahors. C'est au moment où il arrivait au carrefour de la dite route avec la rue des Jacobins que la collision se produisit. Il semble cependant que M. le docteur Calvet avait la priorité de passage, car le choc eut lieu au moment où sa voiture avait déjà tourné la ligne médiane. Pas d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont importants. Nous exprimons à M. le docteur Calvet nos bien vives félicitations pour avoir échappé aux suites d'un accident qui auraient pu être graves.

Les constatations ont été faites par M^r Boyer, huissier.

Acte de probité

M. Blatgé, chauffeur de taxi à Cahors, trouva dans sa voiture un sac de dame contenant une somme de 600 fr. et des bagues dont l'une, montée en brillants, représentait une réelle valeur.

M. Blatgé déclara sa trouvaille au commissariat de police où, peu après, elle fut réclamée par sa légitime propriétaire qui adressa de vifs remerciements à M. Blatgé.

Légion d'honneur

Dans la liste des mutilés de guerre (guerre 1914-1918), titulaires d'une pension d'invalidité de 100 pour 100 à titre définitif, nommés, par décret du 16 mars 1940, chevaliers de la Légion d'honneur, pour prendre rang du 6 septembre 1938, nous relevons le nom de M. Hubert Florence, ancien sergent du 9^e régiment d'infanterie. Nos félicitations.

Etrangers en défaut

M. Reilhac, commissaire de police, a dressé des procès-verbaux pour défaut de visa de départ et défaut de titre de circulation contre les sujets étrangers ci-après :

Rognini Laurent, 58 ans, de nationalité chilienne, venant de Nice, actuellement à Cahors, employé à la Société de godronnage ; Astéro Auguste, 21 ans, de nationalité italienne, venant de Nice, employé également à la Société de godronnage ; Santaliestra Generosa, 17 ans, de nationalité espagnole, venant de Labastide-Murat, bonne chez M. T..., tailleur à Cahors.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffeur, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux anouillés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfrisables 4, rue Mal-Poch, CAHORS. — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 22 mars au 29 mars 1940
Naisances
Gardou Marie-Jeanne, Clinique, rue Wilson.

Mariages
Garrigues Victor, employé de Voirie et Garrigues Rosalie, s. p.

Décès
Cammas Léa, épouse Raynal, s. p., 51 ans, à Merle.

Décès
Demeaux Guillaume, Contrôleur principal des Contributions Indirectes, 74 ans rue Jean-Jaurès, 8.

Décès
Vollat Eugénie, religieuse, 77 ans, Cours de la Chartrouse.

LES MOBILISES et L'ASSURANCE SUR LA VIE
Les familles des mobilisés doivent connaître que le décret du 20 février 1940...

SERVICE PHARMACEUTIQUE
Le service des pharmacies sera assuré, le dimanche 31 mars et le lundi 1er avril jusqu'à midi, par la pharmacie GAYET.

Qui l'a perdu ?
Il a été trouvé, place du Marché, une pointe en soie brodée, la réclamer chez Mme Augereau, 19, rue Nationale.

Arrondissement de Cahors
Bélayo
Décès. — Nous apprenons avec tristesse le décès, à l'âge de 58 ans, de M. Poissac, Pierre-Henri, domicilié au hameau de Lalande.

Décès
Conselleur municipal de Bélayo et d'un caractère franc et loyal, cet honnête homme, mutilé à 70 pour 100, emporté dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Décès
Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Léon Arnaudet, née Raynal, décédée à l'âge de 63 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Nécrologie
Nécrologie. — Nous avons appris avec tristesse le décès à l'âge de 78 ans, de Mme Veuve Albagnac, du Mas de Ponsot. Nous prions la famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos sentiments les plus attristés.

Hyménée
On nous annonce le prochain mariage de M. Massip Emmanuel-Joseph, cultivateur à Puy-l'Évêque, avec Mlle Trias Pépita, réfugiée espagnole, domiciliée à Nuzouls. Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Vers
Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Jean Vincens, décédé à l'âge de 72 ans. M. Jean Vincens était très connu et très estimé dans notre commune dont il était conseiller municipal depuis 30 ans.

Décès
Ses obsèques ont été célébrées, mardi, au milieu d'une nombreuse assistance parmi laquelle on remarquait les membres du Conseil municipal.

Décès
Au cimetière de Vèles, M. Manhiabal, maire de Vers, retraça la vie du défunt auquel, en termes émus, il adressa, au nom de la commune, le suprême adieu.

Décès
Nous adressons à ses deux fils mobilisés, à tous les parents, nos bien sincères condoléances.

PALAIS DES FETES
Samedi 30 et dimanche 31 mars, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Un programme formidable. Gaby Morlay, Elvire Popesco, Victor Boucher, André Lefaur dans l'amusante comédie de R. de Fiers et Caillaud.

LE BOIS SACRÉ
le plus fin comique, le plus brillant esprit où le paradoxe et la satire apportent à chaque instant leur piment.

En complément: Mirage du Maroc. Maître du vertige (documentaire); Sang-froid, dessin animé en couleurs; Tournée du dimanche, attractions en couleurs; Actualités mondiales de la semaine.

Feuilleton de « Journal du Lot » 49

L'AMOUR PIRATE

Par WILLIAMSON
Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

La femme de chambre reçut l'ordre d'empaqueter et d'apprêter tout ce qui était nécessaire à sa maîtresse pour une semaine, et en quelques minutes le bagage fut prêt, et bien que chacun sût qu'il n'y avait aucun train avant la nuit pour San-Francisco, tous obéissaient aux ordres sans faire d'observations.

Elle disait qu'elle voulait voir un de ses hommes d'affaires à Bakersfield, c'était son affaire et non pas celle de ses domestiques.

Elle voyagea lentement par la route, tous stores baissés pour n'être pas reconnue, jusqu'à San-Francisco, c'était le plus sage.

Elle avait dit adieu pour jamais au ranch Gaylor, ses agents d'affaires le vendraient et elle irait vivre elle ne savait trop où... à Paris peut-être ? Ou dans quelque autre grande capitale où sa fortune lui permettrait de se distraire et d'oublier...

Elle dit adieu à son amour. Il croyait encore l'entendre lui dire qu'il aurait été préférable qu'il la laissât mourir, et que tout eût mieux valu pour elle que de l'aimer...

Car elle l'aimait ! De cela Nick était sûr, elle le lui avait même avoué : — Ne pensez pas que je ne vous aime pas, mais je ne peux pas vous épouser, c'est impossible, avait-elle dit.

Et même, si elle ne lui avait pas fait cet aveu, il l'aurait lu dans ses yeux à certains moments.

Donc, elle l'aimait, et elle le renvoyait... Pourquoi ?

« Une force de se creuser la tête pour trouver une solution à ce mystérieux problème, il en arrivait à cette conclusion que c'était seulement parce qu'il n'appartenait pas au même milieu social qu'elle l'avait refusé. Elle l'aimait, mais comme mari, elle le jugeait impossible.

Evidemment, je ne peux pas mesurer comme elle le gouffre qui nous sépare, concluait-il modestement, mais elle m'aime et peut-être, presque sûrement, elle souffre par ma faute...

Cette pensée lui donna un courage qu'il n'aurait peut-être pas eu si son destin eût été seul en cause. Il résolut de se rapprocher d'elle en s'efforçant de devenir pareil à ceux de son monde...

Certes, il savait sans fausse modestie qu'en honneur et courage il valait n'importe quel homme de n'importe quelle condition sociale, mais il ne

Sauzet

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Cayla, de Gendre, décédée à l'âge de 86 ans. Elle était la sœur de Mme veuve Hébrard, la doyenne de notre commune, qui est âgée de 93 ans.

Les obsèques de Mme Cayla, ont été célébrées mardi, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

EDEN
Samedi 30, dimanche 31 mars, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 h.

Un grand film en couleurs à la gloire des conquérants du ciel, glorieux comme une page d'histoire... captivant comme un roman, aussi passionnant que la plus périlleuse aventure.

LES HOMMES VOLANTS
avec Fred Mac Murray et Ray Milland. En complément: Sciences pour tous, documentaire; Sur l'eau, documentaire sportif; Mathurin aviateur, dessin animé en couleurs et les Actualités mondiales avec les derniers faits.

Arrondissement de Figeac
Figeac
M. Anatole de Monzie. — La population de Figeac et de l'arrondissement a appris avec plaisir le maintien de M. Anatole de Monzie au pouvoir dans le grand ministère des Travaux publics et des transports où se sont imposés son caractère et ses talents.

Nous nous permettons de lui renouveler ici toutes nos respectueuses félicitations.

Cartes d'alimentation. Recensement. — Le public est informé que le bureau du service d'alimentation est ouvert de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. à partir du lundi 1er avril. Les imprimés, remplis conformément aux instructions données, seront rapportés à la Mairie, par les intéressés, dans l'ordre suivant :

Les personnes dont le nom de famille commence par les lettres A ou B se présenteront le mercredi, 3 avril; les lettres C D E, le jeudi 4 avril; F H I J K L, le vendredi 5 avril; les habitants de la banlieue, le samedi 6 avril; M N O P Q, le lundi 8 avril; R S T U V W X Y Z, le mardi 9 avril.

En remettant les imprimés, on devra être porteur du livret de famille ou de toutes pièces justificatives pour permettre la vérification des déclarations.

Divagations d'animaux. — Tout le monde doit savoir qu'il est interdit de faire paquer chèvres, moutons, chevreaux, etc. dans les endroits publics. C'est ainsi que M. le commissaire de police vient de dresser un procès-verbal, en bonne et due forme, à M. L., pour divagation d'animaux sur la voie publique, en l'espèce du terrain des sports.

Souhaitons qu'on n'ait plus à sévir. Acte de probité. — Le jeune Broussouze André, 15 ans, a trouvé, place de la Halle, sous une voiture qui venait de démaner, un sac à main de fillette contenant divers objets. Il s'est empressé de l'apporter au commissariat de police. Sincères félicitations.

Violent orage. — Vendredi 23 mars un violent orage, faisant partie des giboules, a éclaté sur la région de Figeac. Foudre, pluie torrentielle par rafales, accompagnée de grêle sur divers endroits. Il se dit que ces grêlons de petite grosseur n'auraient pas causé trop de dommages à la floraison fruitière heureusement en retard cette année.

Football. — Les Bleuets de Figeac devaient jouer dimanche dernier contre la Préservatrice de Cahors, qui déclara forfait au dernier moment.

Les Bleuets, équipe deuxième, rencontraient quand même sur la pelouse de Londen, la vaillante équipe de Ceint-d'Eau et remportèrent la victoire par 2 à 0. Excellent arbitrage de M. Salgues.

Gorses
Un brave. — Notre jeune compatriote, Edmond Lac, de Gorses, dont le frère aîné est conseiller municipal de notre commune vient de se voir attribuer la croix de guerre à la suite d'un beau fait d'armes. Ce militaire fait partie d'un groupe de reconnaissance divisionnaire. Volontaire pour une patrouille avec quatre autres de ses camarades, il accomplit au mieux la mission confiée qui consistait à aller reconnaître l'emplacement d'un petit poste ennemi.

Au retour le caporal-chef fut tué. Notre jeune compatriote s'offrit pour aller rechercher et ramener d'entre les lignes françaises et allemandes le corps du caporal. Une rivière profonde et un front intense augmentaient encore les difficultés de cette périlleuse mission qu'il sut mener à bonne fin.

Avec tous ses compatriotes, nous adressons, au jeune et brave Edmond Lac, nos vives félicitations.

CESSION DE PARTS SOCIALES d'une Société à responsabilité limitée
Aux termes d'un acte s.s.p. en date à Paris du 2 mars 1940, enregistré le 13 mars 1940, 1er 55, case 1.215, au Bureau de Latronquière.

Monsieur Marc DRAIS, Entrepreneur de transports, demeurant à Paris, 6, rue Théodule-Ribot, a cédé à :

1° Monsieur Robert BURCKERT, Imprimeur, demeurant à Paris, 22, rue des Quatre-Fils.

2° Monsieur André REGAZZI, Chirurgien-Dentiste, 17, avenue Foch, à Saint-Maur-des-Fossés (Seine).

CENT parts de la Société à responsabilité limitée appelée « GROUPEMENT SOCIAL DU CENTRE » ayant son siège social à Montet-et-Bouaix (Lot) lui appartenant dans ladite Société constituée aux termes d'un acte s.s.p. en date à Paris du 19 juin 1939, enregistré à Latronquière le 26 juin de la même année, folio 44, case 615, déposé et publié, conformément à la Loi, et ce, à raison de cinquante parts à chacun d'eux.

Deux doubles de l'acte s.s.p. du 2 mars 1940 ci-dessus énoncé ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Figeac (Lot), le 28 mars 1940.

Pour extrait: Les Gérants.

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
Foire. — Bœufs de boucherie et porcs de charcuterie, prix habituels fixés par la commission de réquisition :

Bœufs de travail et d'élevage 350 à 430 fr. les 50 kilos; porcelets 300 à 400 fr. l'un, selon qualité et grosseur; moutons de boucherie 6 à 7 fr.; agneaux de lait pour la boucherie, 7 à 8 fr. 50 le tout le kilo.

Chevreux 8 à 10 fr. le kilo; poulets de grain 9 à 10 fr.; poules 8 à 9 fr.; pintades 9,50 à 10 fr. 50; dindes 9 fr.; lapins, 5 fr. le tout le demi-kilo; pigeons-neurs 13 à 15 fr. la paire.

Enfs, 5 fr. la douzaine. Noix 100 à 110 fr. le sac de 50 kilos. Haricots 5 fr. le kilo; avoine 59 fr. le sac de 80 litres; seigle 40 fr. le quartier de 30 litres; maïs 45 fr. le quartier de 50 litres.

Salsifis 1,25 à 1 fr. 50 la botte; oignons, 6 fr. le kilo; pommes à couteau 4 à 5 fr. le douzaine.

Prochaine foire le 13 avril.

Dégâts
Accident de travail. — M. Henri Brugé, du village du Maculet, ouvrier employé par la Compagnie du P.O.-Midi, ayant dans son travail glissé sur une traverse, est si malencontreusement tombé, que dans sa chute il s'est fracturé le péroné de la jambe droite.

M. le Docteur Coulon, de Gourdon, qui a heureusement réduit la fracture, ne s'est pas prononcé sur la durée de l'incapacité de travail.

Nous souhaitons à ce vigoureux jeune homme une rapide et complète guérison.

Gramat
Foire. — Notre foire du 26 mars, dite foire des mélayers, a été assez importante. Voici quelques cours pratiqués :

Bœufs de travail 10.000 à 11.000 fr.; bœufs moyens 9.000 à 10.500 fr.; bovillons 4.500 à 6.000 fr.; boureaux d'Auvergne 3.000 à 4.500 fr.; vaches laitières 5.000 à 6.500 fr.; génisses 4.000 à 5.500 fr.; le tout la paire; veaux de boucherie 10 à 11 fr. le kilo; brebis avec deux agneaux 350 à 400 fr.; avec un agneau 320 à 350 fr.; agneaux de boucherie 7 fr. le kilo; porcs d'élevage 400 à 450 fr. pièce; porcelets 320 à 350 fr. l'un, selon grosseur.

Volailles: poules 5 fr. 50; poulets 6 fr.; dindons 6 fr. 50; dindes 7 fr.; lapins 3 fr. 50; le tout le demi-kilo; pigeons communs 12 à 14 fr.; grosse espèce 14 à 16 fr. la paire.

CESSION DE PARTS SOCIALES

d'une femme d'un certain âge, paraissant avoir séjourné dans l'eau depuis plusieurs jours.

L'enquête ouverte par la gendarmerie de Salviac a établi l'identité de cette femme. Il s'agit d'une dame Tauriac, née Vincent Marie, âgée de 60 ans, habitant chez sa fille à Cayrac, commune de Calamane (Lot).

Elle avait quitté Calamane depuis le 7 mars, pour se rendre chez des parents. On croit qu'elle a été victime d'un accident.

Souillac
Hyménée. — Nous apprenons, avec plaisir, le prochain mariage de Mlle Lucienne Manet, fille de M. Jean Manet, mutilé de guerre, avec M. Robert Delpy, mobilisé, fils de M. Delpy, cantonnier à Souillac. Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

La santé, il avait oublié ce que c'était

Maux de tête, rhumatismes, maux d'estomac, lui rendaient la vie intenable

Quand sa sciaticque le laissait tranquille, l'estomac le tracasait. Ou bien c'étaient des maux de tête, une fatigue insupportable, un dégoût de tout. Il ne savait plus ce que c'était que d'être en bonne santé. Cela jusqu'à un moment où il eut l'idée de prendre des Sels Kruschen.

« Voilà bientôt trois ans, écrit-il, que je prends chaque matin ma « petite dose ». Mon état général est parfait. Plus de douleurs, un bon estomac. Toujours prêt à travailler, de jour ou de nuit. » M. M., mécanicien, à M... (Oise).

La « petite dose » quotidienne de Sels Kruschen fournit à nos organes les sels minéraux naturels indispensables à leur bon fonctionnement. L'estomac, le foie, les reins, l'intestin retrouvent leur activité. Les digestions sont faciles, les éliminations régulières. L'acide urique — faut-il le rappeler — et tous les autres poisons du corps sont expulsés. C'est la santé ! Kruschen, le fameux remède anglais, est en vente dans toutes les pharmacies. Flacons à 6 fr. 35; 12 fr. 50, 24 fr. 40.

COMMUNIQUÉ DU 29 MARS (soir)
Action locale des éléments de contact. Assez grande activité des deux aviations. Un avion bimoteur allemand a été abattu dans nos lignes par l'artillerie de D.C.A. En outre, dans la journée du 28 mars, un avion de reconnaissance allemand s'est abattu sur notre territoire.

Les cinq étapes de la coopération franco-britannique de 17 novembre 1939: Accord pour la communauté d'achats.

4 décembre 1939: Accord entre M. Paul Reynaud et sir John Simon, fixant l'alliance de la livre et du franc et le développement des échanges franco-anglais.

1er mars 1940: Accord sur les relations commerciales franco-britanniques.

8 mars 1940: Accord industriel franco-britannique.

28 mars 1940: Déclaration solennelle des alliés pour une communauté d'action totale jusqu'à la reconstruction de l'Europe.

C'est le sous-marin anglais « Ursula » qui a coulé un croiseur allemand

On annonce officiellement que c'est le sous-marin britannique « Ursula » qui a coulé le navire allemand « Hedderheim », après s'être assuré que son équipage était sain et sauf.

Le navire allemand « Edmund-Hugo-Stinnes » a été arrêté et coulé par le sous-marin britannique « Truant », cependant que le sous-marin « Unity » a recueilli huit survivants du chalutier hollandais « Protinus », qui a été bombardé et coulé par un avion allemand.

Les ambassadeurs anglais et français dans le Sud-Est européen ont été appelés en consultation à Londres et à Paris.

D'après le rédacteur diplomatique du « Times », les ambassadeurs britanniques dans les pays danubiens et balkaniques seraient appelés en consultation par le Foreign Office afin

de déterminer les meilleurs moyens de s'opposer aux entreprises allemandes dans le Sud-Est européen.

Le journaliste anglais écrit que, de son côté, les diplomates français ont été mandés à Paris par M. Paul Reynaud.

PETITES ANNONCES
Bonne cuisinière pour maison bourgeoise est demandée. Très bons gages, situation assurée. Voir J. Dellard, Cab. Immobilier, 1, rue Maréchal-Joffre.

A vendre: Amilcar 5 CV., 2 places. S'adresser: 1, rue des Capucins, Cahors.

Futailles. On achèterait foudres ou cuves, bon état, contenance 25/35 hectos. Faire offres Caves Cadurciennes, J. Bardin et Cie, rue de la Chanterrie, Cahors.

ON DEMANDE une jeune fille, très sérieuse, au courant de l'épicerie. Ex-Coopérative Militaire, Bd Gambetta.

JE CHERCHE à louer, jardin, à Cahors ou Faubourg, faire offre, 1, rue des Capucins, Cahors.

CABRIOLET 401, 4 places, très bon état, à vendre. S'adresser: 5, quai Champollion.

L'INDICATEUR IMMOBILIER
A vendre, quartier de la Gare, maison, 10 pièces, petit jardin, garage, construction sérieuse. Prix à débattre.

A vendre petite maison, trois pièces. Bon état. Prix: 30.000 fr.

A vendre, près boulevard, maison, 6 pièces, garage. Prix: 60.000 fr.

A vendre, près Cahors, maisons de vigne, avec terrain. Prix de 3 à 12.000 fr.

A vendre terrains à bâtir à partir de 3 fr. le mètre carré.

A vendre maison rapport, 11 pièces. Bon état. Prix: 105.000 fr.

A céder, cause départ, commerce vins, primeurs, alimentation, facile à tenir et justifiant bénéfices.

A louer, à 5 et 8 kilomètres de Cahors, près rivière, 2 maisons de campagne, avec ou sans terrain, garage. Bien meublées, très propres.

S'adres.: Maratuech, 109, Bd Gambetta

La santé, il avait oublié ce que c'était

Maux de tête, rhumatismes, maux d'estomac, lui rendaient la vie intenable

Quand sa sciaticque le laissait tranquille, l'estomac le tracasait. Ou bien c'étaient des maux de tête, une fatigue insupportable, un dégoût de tout. Il ne savait plus ce que c'était que d'être en bonne santé. Cela jusqu'à un moment où il eut l'idée de prendre des Sels Kruschen.

« Voilà bientôt trois ans, écrit-il, que je prends chaque matin ma « petite dose ». Mon état général est parfait. Plus de douleurs, un bon estomac. Toujours prêt à travailler, de jour ou de nuit. » M. M., mécanicien, à M... (Oise).

La « petite dose » quotidienne de Sels Kruschen fournit à nos organes les sels minéraux naturels indispensables à leur bon fonctionnement. L'estomac, le foie, les reins, l'intestin retrouvent leur activité. Les digestions sont faciles, les éliminations régulières. L'acide urique — faut-il le rappeler — et tous les autres poisons du corps sont expulsés. C'est la santé ! Kruschen, le fameux remède anglais, est en vente dans toutes les pharmacies. Flacons à 6 fr. 35; 12 fr. 50, 24 fr. 40.

COMMUNIQUÉ DU 29 MARS (soir)
Action locale des éléments de contact. Assez grande activité des deux aviations. Un avion bimoteur allemand a été abattu dans nos lignes par l'artillerie de D.C.A. En outre, dans la journée du 28 mars, un avion de reconnaissance allemand s'est abattu sur notre territoire.

Les cinq étapes de la coopération franco-britannique de 17 novembre 1939: Accord pour la communauté d'achats.

4 décembre 1939: Accord entre M. Paul Reynaud et sir John Simon, fixant l'alliance de la livre et du franc et le développement des échanges franco-anglais.

1er mars 1940: Accord sur les relations commerciales franco-britanniques.

8 mars 1940: Accord industriel franco-britannique.

28 mars 1940: Déclaration solennelle des alliés pour une communauté d'action totale jusqu'à la reconstruction de l'Europe.

C'est le sous-marin anglais « Ursula » qui a coulé un croiseur allemand

On annonce officiellement que c'est le sous-marin britannique « Ursula » qui a coulé le navire allemand « Hedderheim », après s'être assuré que son équipage était sain et sauf.

Le navire allemand « Edmund-Hugo-Stinnes » a été arrêté et coulé par le sous-marin britannique « Truant », cependant que le sous-marin « Unity » a recueilli huit survivants du chalutier hollandais « Protinus », qui a été bombardé et coulé par un avion allemand.

Les ambassadeurs anglais et français dans le Sud-Est européen ont été appelés en consultation à Londres et à Paris.

D'après le rédacteur diplomatique du « Times », les ambassadeurs britanniques dans les pays danubiens et balkaniques seraient appelés en consultation par le Foreign Office afin

de déterminer les meilleurs moyens de s'opposer aux entreprises allemandes dans le Sud-Est européen.

Le journaliste anglais écrit que, de son côté, les diplomates français ont été mandés à Paris par M. Paul Reynaud.

PETITES ANNONCES
Bonne cuisinière pour maison bourgeoise est demandée. Très bons gages, situation assurée. Voir J. Dellard, Cab. Immobilier, 1, rue Maréchal-Joffre.

A vendre: Amilcar 5 CV., 2 places. S'adresser: 1, rue des Capucins, Cahors.

Futailles. On achèterait foudres ou cuves, bon état, contenance 25/35 hectos. Faire offres Caves Cadurciennes, J. Bardin et Cie, rue de la Chanterrie, Cahors.

ON DEMANDE une jeune fille, très sérieuse, au courant de l'épicerie. Ex-Coopérative Militaire, Bd Gambetta.

JE CHERCHE à louer, jardin, à Cahors ou Faubourg, faire offre, 1, rue des Capucins, Cahors.

CABRIOLET 401, 4 places, très bon état, à vendre. S'adresser: 5, quai Champollion.

L'INDICATEUR IMMOBILIER
A vendre, quartier de la Gare, maison, 10 pièces, petit jardin, garage, construction sérieuse. Prix à débattre.

A vendre petite maison, trois pièces. Bon état. Prix: 30.000 fr.

A vendre, près boulevard, maison, 6 pièces, garage. Prix: 60.000 fr.

A vendre, près Cahors, maisons de vigne, avec terrain. Prix de 3 à 12.000 fr.

A vendre terrains à bâtir à partir de 3 fr. le mètre carré.

A vendre maison rapport, 11 pièces. Bon état. Prix: 105.000 fr.

A céder, cause départ, commerce vins, primeurs, alimentation, facile à tenir et justifiant bénéfices.

A louer, à 5 et 8 kilomètres de Cahors, près rivière, 2 maisons de campagne, avec ou sans terrain, garage. Bien meublées, très propres.

S'adres.: Maratuech, 109, Bd Gambetta

VOUS VOULEZ VENDRE... VOUS VOULEZ ACHETER... TERRAINS, MAISONS PROPRIETES, etc...

ADRESSEZ-VOUS à L. CANTOGREL

AGENCE IMMOBILIERE DU LOT MAISON DE CONFIANCE

4, rue des Jardiniers à CAHORS

VENDEUR ACHETER INDICATEUR IMMOBILIER R. MARATUECH

Ex-commis greffier Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France 109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

VENTE - ACHAT LOCATION PROPRIETES - IMMEUBLES - VILLAS TERRAINS - COMMERCES GRAND CHOIX

Tous renseignements gratuits UNIQUEMENT DU COURTAGE

IMP. COUSSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant: L. PARAZINES.

« CUBÉROL »

INSECTICIDE IDEAL 0,75 C/O de Roténone

Produit de l'Union Mutuelle des Propriétaires Lyonnais

Agence régionale: 13, rue du Mal-Foch, Cahors

Au Lilas Blanc ancienne Maison Théron 79, Bd Gambetta, CAHORS

Fleurs naturelles et tous travaux d'Art floral

Corbeilles gerbes, coussins croix, etc...

Couronnes et tous articles funéraires modèles exclusifs cierges

La Succursale Citroën

Quai Cavaignac à CAHORS (Tél. 1.62) se tient toujours à votre disposition pour vous procurer la voiture d'occasion qui vous convient. Achat et reprises révisées dans nos Ateliers.

Cabinet Immobilier (21e année) J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar-Joffre CAHORS